

Le contexte



Sur le Haut-Beaujolais, la forêt occupe une place importante. Toutefois les forêts naturelles de type hêtraie-sapinière sont en forte régression depuis le début du XXème siècle, notamment en raison de plantations massives d'essences exotiques et d'une gestion productiviste qui laisse peu de place à la biodiversité et à la libre évolution. Ainsi la forêt, écosystème complexe, laisse place à une sylviculture peu diversifiée voire monospécifique intensive, avec tous les risques associés (épidémie, désertification, appauvrissement des milieux et des sols, fragilisation des milieux face aux agressions et au réchauffement climatique...).

Ainsi, FNE Rhône s'est engagée dans la mesure de ses moyens vers une politique d'acquisition lorsque des parcelles remarquables étaient mises en vente autour du Mont St Rigaud, site emblématique et point culminant du département du Rhône (1009 m). Cette action est possible grâce à une veille locale assurée par les Amis de la Nature du Haut Beaujolais, association partenaire et adhérente de FNE Rhône.

Une première acquisition a été réalisée en 1990. Il s'agissait d'une parcelle intégrant une ancienne mine à forts enjeux pour les chiroptères. Puis en 2000, l'association achète 3 ha de forêt de feuillus à proximité. Au vu de possibles nouvelles opportunités, l'opération « Forêt Sauvage » a été lancée en 2018 par FNE Rhône. Elle visait plus particulièrement à sauvegarder et valoriser un patrimoine naturel en péril : les vieilles forêts. Cette action a permis d'acheter 2,5 ha supplémentaires de forêts attenantes en 2019 grâce à une souscription grand public et à l'aide de la Fondation Iris.

Une vieille forêt est encore présente au cœur du massif du Mont Saint-Rigaud. En zone de montagne, cette forêt de sapins et de hêtres présente un intérêt écologique et patrimonial fort. Elle est aujourd'hui menacée par une conversion en exploitation intensive de Pins Douglas.

Les grandes lignes du projet

- Acheter de nouvelles parcelles (2,5 ha). Mise en place d'un réseau de bénévoles pratiquant la veille foncière sur le site
- Réaliser des inventaires et études du fonctionnement des parcelles, synthèse des résultats et définition d'un plan d'actions ciblées pour accroître la biodiversité dans le cadre global de la libre évolution des forêts feuillues ou mixtes dans un plan d'action sur 5 ans
- Mettre en place d'un plan de valorisation à destination du grand public, création d'outils et réalisation d'animations

Les bénéfices attendus

- Un lieu d'observation et une vitrine de la biodiversité des montagnes du Beaujolais.
- Protection de forêts remarquables contre l'enrésinement et bénéfices vis-à-vis des ravageurs, des épidémies, et d'autres conséquences du réchauffement climatique
- Sensibilisation du grand public aux avantages de la libre évolution

Porteurs du projet

France Nature Environnement Rhône - www.fne-aura.org/rhone

Montant alloué au projet : 29 002 €